



OPERATION SOLDES HIVER 2016 REGLEMENT DU JEU

Article 1 :

Le GIE GRAND MAINE – Rue du Grand Launay 49 000 ANGERS organise, du mercredi 6 au dimanche 10 janvier 2016, une opération spéciale Soldes Hiver 2016 avec des quizz animés par un animateur dédié sur ces 5 jours, sans obligation d'achat.

Ce jeu fait profiter d'une offre, ouverte à toute personne physique majeure ou mineure (sous l'autorité parentale), à l'exclusion des membres du personnel des sociétés organisatrices (le personnel du GIE GRAND MAINE et des boutiques du centre commercial GRAND MAINE, la Direction de chaque centre commercial, Maître TESSIER, huissier de justice, 11 rue Louis Gain, 49 000 ANGERS, ainsi que des membres de leur famille).

Article 2 :

Le présent règlement sera affiché au Kiosque Accueil Information du centre commercial GRAND MAINE et est déposé chez Maître TESSIER, 11 rue Louis Gain 49 000 ANGERS, Huissiers de Justice. Il sera également consultable sur le site internet du centre commercial GRAND MAINE : www.grandmaine.com

Il sera adressé gratuitement (remboursement du timbre au tarif en vigueur sur simple demande) à toute personne qui en fera la demande écrite à l'adresse suivante : Opération Soldes Hiver 2016, GIE GRAND MAINE - Rue du Grand Launay - 49 000 ANGERS, accompagnée d'un RIB.

Article 3 :

Il s'agit d'un jeu gratuit sans obligation d'achat, ouvert à toute personne physique majeure ou mineure (sous l'autorité parentale) valable uniquement du mercredi 6 au dimanche 10 janvier 2016. Pour participer, il suffit d'être présent dans le centre Grand Maine entre 13h et 19h et de répondre aux questions de l'animateur pour gagner un chèque-cadeau de 50 €.

À gagner :

- 250 € de chèques-cadeaux par jour, soit 5 chèques-cadeaux de 50 € par jour, du 6 au 9 janvier.
- 40 chèques-cadeaux de 50 €, soit 2 000 € de chèques-cadeaux pour l'ensemble de la journée du 10 janvier.

La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple des clauses des règlements, dont l'utilisation de l'image du participant à des fins commerciales (communication, publicité...).

Article 4 :

L'offre ne pourra faire l'objet d'aucune modification, et les chèques-cadeaux remis ne pourront être ni échangés, ni remboursés.

L'offre cessera d'elle-même le dimanche 10 janvier à 19h. Les demandes qui arriveront après 19h ne pourront être honorées et ne pourront faire l'objet d'aucun dédommagement de quelque nature que ce soit (remboursement, remise...).

Article 5 :

L'offre sera communiquée sur les supports de communication suivants :

- En radio, sur NRJ et Chérie FM
- 2000 flyers distribués dans le centre ville d'Angers le samedi 9 janvier par 2 hôtesses via 2 segway habillés de manière à communiquer également l'offre.
- Par des PLV et affiches dans le centre commercial GRAND MAINE
- Sur le site internet : www.grandmaine.com, et sur la page facebook du centre : <https://www.facebook.com/CentreCommercial.GrandMaine/>

- Par un e-mailing et un sms envoyés sur la base de données du centre commercial GRAND MAINE.

Article 6 :

La participation à cette offre implique l'acceptation pure et simple des clauses du présent règlement.

Article 7 :

Le GIE GRAND MAINE se réserve le droit d'écourter, de modifier ou d'annuler tout ou partie de l'opération en cas de force majeure. Dans ce cas, l'interruption sera annoncée par voie d'affichage au sein du centre commercial.

Ces changements n'entraîneront aucun droit à dédommagement (remboursement, remise...) de quelque nature que ce soit.

Article 8 :

Toute contestation ou réclamation relative à cette offre devra être formulée par écrit et adressée à : Opération Soldes Hiver 2016, GIE GRAND MAINE - Rue du Grand Launay - 49 000 ANGERS

Le GIE GRAND MAINE tranchera le litige en dernier ressort. Les contestations ou réclamations ne pourront être retenues au-delà d'un délai d'un mois à partir de la clôture du jeu.

Extrait des conditions de l'offre :

Jeu gratuit sans obligation d'achat, ouvert à toute personne physique majeure ou mineure (sous l'autorité parentale). Pour participer, il suffit d'être présent dans le centre Grand Maine du mercredi 6 au dimanche 10 janvier 2016 et de répondre aux questions de l'animateur pour gagner un chèque-cadeau de 50 €. À gagner du 6 au 9 janvier : 5 chèques-cadeaux de 50 € par jour, soit 250 € de chèques-cadeaux par jour. À gagner le dimanche 10 : 40 chèques-cadeaux de 50 €, soit au total 2 000 € de chèques-cadeaux pour l'ensemble de la journée. La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple des clauses des règlements, dont l'utilisation de l'image du participant à des fins commerciales (communication, publicité...). Règlement déposé chez Maître TESSIER, 11 rue Louis Gain 49 000 ANGERS, Huissier de Justice. Règlement complet consultable sur le site internet et la page Facebook Grand Maine, ou dans le centre.